



# Outil Convergence

## Questions fréquentes

02/04/2020 | ANS – Pôle Urbanisation et Services de Confiance



# Sommaire

[Questions fréquentes – Au démarrage](#)

[Questions fréquentes – Questions préliminaires](#)

[Questions fréquentes – Sécurité](#)

[Questions fréquentes – Urbanisation](#)

[Questions fréquentes – Interopérabilité](#)

[Questions fréquentes – Plan de convergence](#)

## Questions fréquentes – Au démarrage

---

### Qui peut avoir accès à l'outil et saisir des questionnaires ?

- ▶ Les utilisateurs de l'outil sont pour le moment des personnels de l'ARS ou du GRADeS.
- ▶ Un responsable opérationnel appelé « responsable de région » organise la saisie des questionnaires pour le compte de la région.
- ▶ Le responsable de région peut être identifié communément par le GRADeS et l'ARS.

### Quels sont les services dont il faut évaluer la maturité dans l'outil ?

- ▶ L'outil doit permettre aux GRADeS et ARS de construire un plan de convergence vers la cible d'urbanisation sectorielle. Ainsi, il est préférable de renseigner dans l'outil l'ensemble des services concernés par la convergence.
- ▶ L'évaluation de la maturité des services généralisés sur l'ensemble du territoire régional est prioritaire.
- ▶ La saisie des questionnaires pour les services dont l'usage est restreint à certains établissements est secondaire.

## Questions fréquentes – Au démarrage

---

### La maturité des projets en cours peut-elle aussi être évaluée ?

- ▶ L'évaluation de maturité porte principalement sur les services en production et déployés sur tout le territoire.
- ▶ Les services qui sont encore à l'état de projet ne sont pas concernés, excepté si leur mise en production et déploiement doivent intervenir très prochainement.

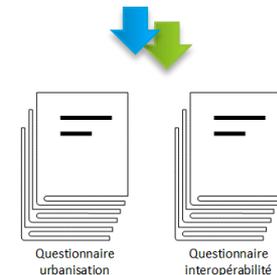
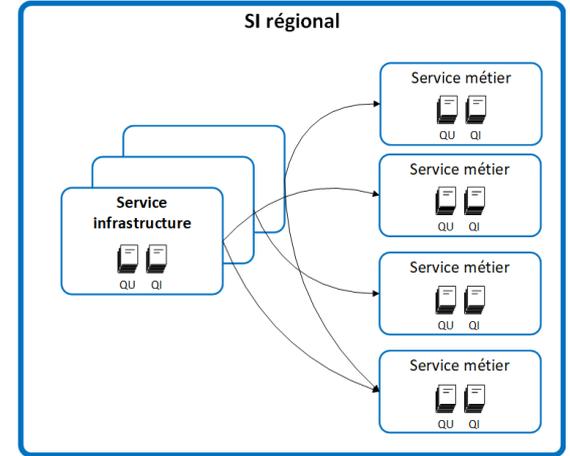
### Avec quelle granularité faut-il diviser le SI en services ?

- ▶ Vous pouvez diviser le SI en autant de services que vous souhaitez et aucune nomenclature de services n'est imposée. La granularité adéquate doit être trouvée au regard de chacune des situations.
- ▶ Pour la saisie dans l'Outil Convergence, l'enjeu est d'identifier les services qui mettent en œuvre de grandes fonctionnalités. La subdivision des services n'est pertinente que lorsque les réponses aux différents critères de maturité diffèrent.

# Questions fréquentes – Au démarrage

## Quelle est la différence entre service infrastructure et métier ?

- ▶ Les « services infrastructure » sont transverses au SI.
  - Ils portent une activité technique ou métier mutualisée pour le compte de plusieurs services.
  - Ce sont des services de partage et d'échange, d'accès et de mise à disposition des référentiels de données lorsque ceux-ci servent de base en tant que structure ou construction informatique à un autre service.
- ▶ Les « services métier » répondent à des besoins d'une activité, d'une pratique ou d'une profession spécifique.
  - Ils sont définis par des processus, exigences et logiques propres à leur finalité.
  - Ils peuvent recourir à des services mutualisés pour leur fonctionnement.



## Questions fréquentes – Au démarrage

---

### Quels sont les différents profils d'utilisateur dans l'Outil Convergence ?

- ▶ Il existe deux profils d'utilisateur dans l'Outil Convergence :
  - éditeur des questionnaires services ;
  - éditeur des questionnaires SI et services.
- ▶ Indépendamment de leur profil et selon la configuration réalisée à la création du compte, les utilisateurs peuvent disposer :
  - du droit de création de compte ;
  - du droit de validation des questionnaires.
- ▶ Des permissions permettent également de définir les accès aux questionnaires des services dont le niveau de maturité a précédemment été évalué.
- ▶ Les utilisateurs qui n'ont pas le droit de validation des questionnaires peuvent uniquement enregistrer des brouillons pour les questionnaires auxquels ils ont accès.
- ▶ Pour en savoir plus sur la gestion des rôles et habilitations, consultez le manuel détaillé d'utilisation accessible depuis la page d'accueil de l'outil.

## Questions fréquentes – Questions préliminaires

---

### Comment saisir le champ prestataire ou hébergeur dans le cas où plusieurs acteurs interviennent sur le service ?

- ▶ Pour que la complétion des champs soit la plus significative, dans le cas particulier du champ prestataire, vous pouvez indiquer :
  - le nom de la société ;
  - le nom du logiciel ;
  - le numéro de version.

### Quels sont les outils qui pourraient intégrer le Bouquet de Services ?

- ▶ Les services qui pourraient être référencés dans le Bouquet de Services sont les outils professionnels conformes à la doctrine technique.

### Parmi les services métiers, quels sont ceux qui nécessitent de connaître l'offre de santé ?

- ▶ Les services susceptibles de consommer le ROR parmi les applicatifs des GRADeS sont les applications métier d'orientation, de coordination ou d'information.

## Questions fréquentes – Sécurité

### Qu'est-ce que la PGSSI-S ?

- ▶ La PGSSI-S est un ensemble de référentiels d'exigences et de guides de bonnes pratiques qui constitue un cadre commun de niveau de sécurité des SI du secteur de la santé.
- ▶ L'espace « Politique générale de sécurité des systèmes d'information de santé » sur le site de l'ANS présente de façon détaillée l'ensemble du corpus.  
<https://esante.gouv.fr/securite/politique-generale-de-securite-des-systemes-d-information-de-sante>

### Quelle est l'ambition du référentiel « Force probante des documents de santé » ?

- ▶ Le référentiel de force probante des documents de santé vise à décrire les moyens nécessaires à assurer la valeur des documents de santé.
- ▶ Pour tous les services qui produisent ou modifient des documents de santé il est nécessaire de se référer à ce référentiel.
- ▶ Ce référentiel est actuellement en cours de concertation. Une version validée sera publiée à la suite.

## Questions fréquentes – Sécurité

### Quel est le périmètre couvert par le référentiel d'imputabilité?

- ▶ Le référentiel d'imputabilité définit les moyens utilisables pour :
  - assurer la traçabilité des actions réalisées vis-à-vis d'un SI de santé ;
  - garantir la valeur des traces enregistrées ;
  - contrôler l'usage fait de ce SI de santé.

### A quoi correspond une trace fonctionnelle ?

- ▶ Les traces fonctionnelles rendent compte des actions métier de tous les utilisateurs au sein du service.
- ▶ Le contenu de ces traces est propre à chaque application et doit rendre compte de façon explicite de l'action fonctionnelle métier réalisée.
- ▶ Ces traces sont générées par le service à l'occasion d'événements significatifs comme :
  - la connexion à l'application ;
  - le dépôt d'un document dématérialisé ;
  - l'envoi d'un message électronique.

### Qu'est-ce qu'un scan de vulnérabilité ?

- ▶ Le scan permet d'identifier les éléments exposés du SI qui ne sont pas à jour ou présentent des défauts de configuration.
- ▶ Ce n'est pas un test d'intrusion (ou pen-test en anglais).

### Quelle est la différence entre l'agrément et la certification pour l'hébergement de données de santé (HDS) ?

- ▶ La certification remplace l'agrément.
- ▶ Elle repose sur un référentiel et une procédure de certification :
  - un organisme certificateur procède à l'évaluation de la conformité au référentiel ;
  - il délivre un certificat de conformité pour une durée de 3 ans.
- ▶ Les dossiers de demande d'agrément déposés avant le 31 mars 2018 sont instruits selon l'ancienne procédure.

### Quelle différence est faite entre échange et partage ?

- ▶ Le terme échange désigne tout ce qui est en lien avec les services de messagerie : les données transitent vers une destination identifiée.
- ▶ Le terme partage regroupe les activités de stockage des données et la gestion des accès à celle-ci : les données sont à un seul endroit et sont consultées par plusieurs acteurs.

### Quelle interface décrire dans les questionnaires interopérabilité ?

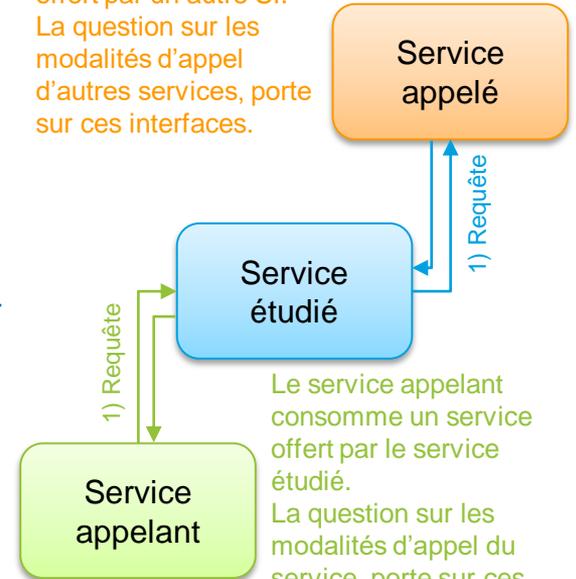
- ▶ Dans le cas où le service propose plusieurs interfaces, les questions d'interopérabilité portent sur l'ensemble des interfaces du service, qu'elles soient avec des SI externes ou internes au GRADeS.

## Questions fréquentes – Interopérabilité

### Quelle est la différence entre les modalités d'appel du service et les modalités d'appel des autres services ?

- ▶ Le service étudié peut appeler un autre SI et auquel cas il consomme un service externe.
- ▶ Le service peut aussi être appelé par un autre SI pour fournir un service à ce SI.
- ▶ Dans ces deux situations, il peut être intéressant d'identifier les caractéristiques des échanges qui ont lieu entre les SI.

Le service étudié consomme un service offert par un autre SI. La question sur les modalités d'appel d'autres services, porte sur ces interfaces.

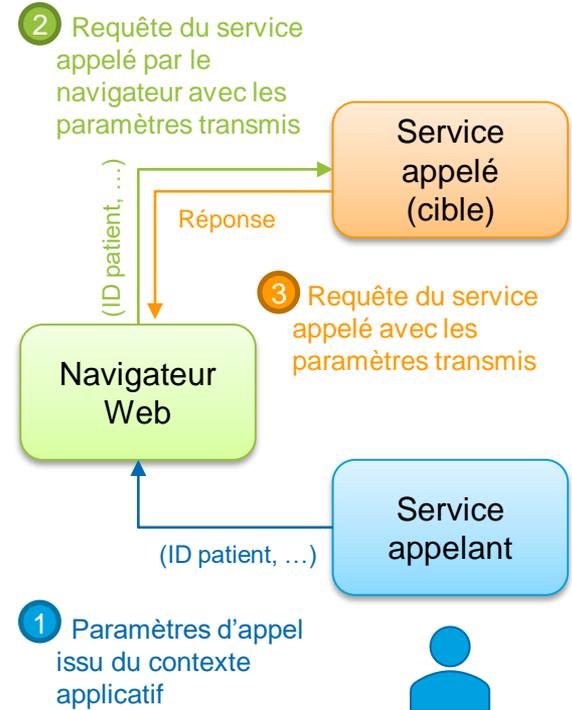


Le service appelant consomme un service offert par le service étudié. La question sur les modalités d'appel du service, porte sur ces interfaces.

# Questions fréquentes – Interopérabilité

## Qu'est-ce qu'un appel contextuel?

- ▶ L'appel contextuel d'un service appelant est l'accès à une application Web appelée (cible) en utilisant un navigateur Web.
- ▶ Le service appelant possède un contexte applicatif qui lui permet de passer des paramètres attendus par l'application Web cible. L'appel contextuel est donc un contrat d'interface mis à disposition par l'application appelée, qui détermine les conditions d'accès à ses fonctions.
- ▶ L'appel contextuel peut être fait par plusieurs types de services, comme une application Web, une application de type « client lourd », ou une application mobile.



## Questions fréquentes – Plan de convergence

### Dans la construction du plan de convergence faut-il envisager de suivre chacun des niveaux indiqués dans les questionnaires ?

- ▶ Les questionnaires présentent pour chaque critère de convergence, plusieurs niveaux de maturité.
- ▶ Ces différents niveaux ne tracent pas nécessairement un chemin vers la convergence.
- ▶ Pour certains critères, il peut être judicieux de directement orienter les efforts vers la cible proposée, en tenant compte des éléments de trajectoire nationale.

### Comment peut-on extraire de l’outil l’écart à la cible et utiliser l’Outil Convergence comme un outil de pilotage interne ?

- ▶ À ce jour, il est possible de télécharger les réponses validées dans les questionnaires.
- ▶ La liste des questions et les échelles de maturité sont également accessibles à l’adresse suivante :  
<https://convergence.esante.gouv.fr/questions-de-convergence-regionale>.
- ▶ La construction du plan de convergence peut aussi être réalisée au sein de l’outil grâce au suivi des indicateurs.

## Questions fréquentes – Plan de convergence

---

### Quelle est la différence entre le niveau de maturité souhaité à date et la cible ?

- ▶ Pour un critère donné, le niveau de maturité souhaité à date est indiqué par le code couleur sous le critère de convergence. C'est le niveau maximal atteignable à la date de complétion du questionnaire au regard de l'indisponibilité de référentiels ou SI nationaux.
- ▶ Le niveau cible est le niveau de maturité maximal atteignable dans l'absolu. Il correspond à la mise en œuvre de la cible de la doctrine pour ce critère.

### Quelles actions de convergence engager pour un service dont le niveau de maturité est supérieur à celui attendu à date ?

- ▶ Si le niveau de maturité du service dépasse le niveau de maturité souhaité à date, le service est en avance par rapport à la majorité des services existants.
- ▶ Cette avance sur l'écosystème peut tout à fait être normale si le service est pilote sur un domaine particulier (ex. utilisation des services INSi, participation à un appel à projet Health Data Hub).



## **esante.gouv.fr**

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante\_gouv.fr



[linkedin.com/company/asip-sante](https://www.linkedin.com/company/asip-sante)